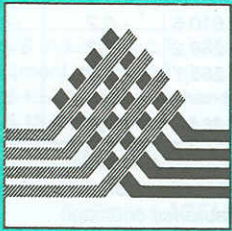


Premières Informations

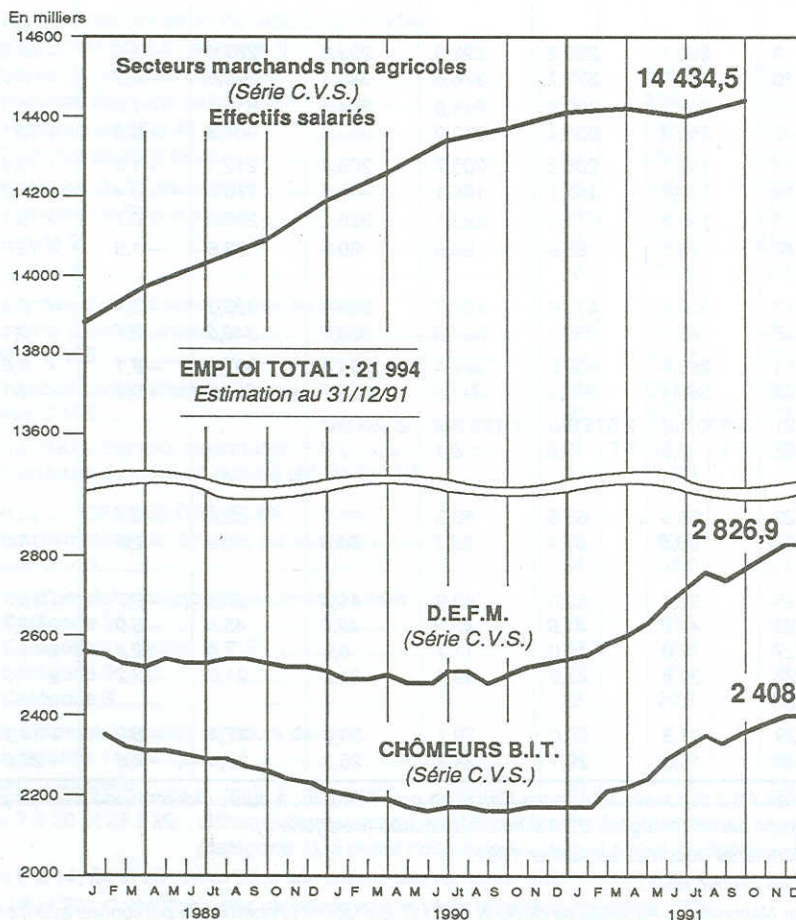


Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Conjoncture de l'emploi et Marché du travail

Numéro 260 - 24 janvier 1992

L'évolution récente du marché du travail



Effectifs salariés (en milliers) des secteurs marchands non agricoles (Série C.V.S.)

Évolution :

au troisième trimestre 1991..... + 0,3%
du 30 septembre 1990
au 30 septembre 1991..... + 0,4%

Demandes d'emploi en fin de mois (Série C.V.S.)

Nombre (en milliers) : décembre 1991.. 2 826,9

Évolution :

de novembre à décembre 1991..... 0,0%
de décembre 1990 à décembre 1991... +11,7%

Taux de chômage au sens du B.I.T. (*)

Déc. 90	Oct. 91	Nov. 91	Déc. 91
8,9 %	9,7 %	9,8 %	9,8 %

Chômeurs au sens du B.I.T. (*)
(en milliers)

Déc. 90	Oct. 91	Nov. 91	Déc. 91
2 173	2 382	2 407	2 408

(*) Le nombre de chômeurs au sens du Bureau International du Travail est issu de l'enquête Emploi réalisée par l'INSEE en mars 1991. Il est actualisé depuis cette date par l'évolution des DEFM (CVS).



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En milliers

EMPLOI SALARIÉ Valeur C.V.S.	N° de ligne	1990		1991			Variation par rapport :	
		30 SEPT.	31 DÉC.	31 MARS	30 JUIN	30 SEPT.	au trimestre précédent	au même mois de l'année précédente
U 2 à U 6 Industrie n.c. le bâtiment.....	1	4 682,6	4 675,7	4 656,7	4 619,5	4 610,6	- 0,2	- 1,5
U 7 Bâtiment, génie civil et agricole.....	2	1 266,4	1 272,0	1 271,4	1 270,8	1 268,2	- 0,2	+ 0,1
U 8 à U 13 Tertiaire marchand.....	3	8 424,6	8 461,1	8 485,2	8 507,2	8 555,7	+ 0,6	+ 1,6
U 2 à U 13 Ensemble des secteurs marchands non agricoles.....	4	14 373,6	14 408,8	14 413,3	14 397,5	14 434,5	+ 0,3	+ 0,4

Lignes 1 à 4 : Les séries trimestrielles d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles établies par l'INSEE le sont désormais à partir de deux indicateurs : l'indicateur ACEMO (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre) du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et l'indicateur UNEDIC relatif à l'emploi salarié dans les établissements affiliés au régime d'assurance chômage.

En milliers

TRAVAIL TEMPORAIRE	N° de ligne	1990		1991			Variation par rapport :	
		OCT.	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Contrats individuels conclus..... Données brutes	5	661,8	766,3	610,4	709,9	614,9	- 13,4	- 7,1
Valeur C.V.S.	6	624,7	607,2	626,5	661,2	620,1	- 6,2	- 0,7

Lignes 5 et 6 : Nombre de contrats de travail temporaires déclarés à l'Inspection du travail, redressé des non-réponses.

Ligne 6 : Nouvelle correction des variations saisonnières adoptée en juillet 1991.

En milliers

DEMANDES D'EMPLOI	N° de ligne	1990		1991			Variation par rapport :	
		DÉC.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Demandes d'emploi en fin de mois (catégorie 1).....	7	2 611,6	2 831,8	2 872,4	2 882,4	2 918,8	+ 1,3	+ 11,8
Valeur C.V.S.....	8	2 531,6	2 772,0	2 796,1	2 825,6	2 826,9	0,0	+ 11,7
Demandes d'emploi en fin de mois selon le sexe et l'âge (valeur C.V.S., catégorie 1).								
● Hommes de moins de 25 ans.....	9	260,1	289,2	292,9	293,3	287,6	- 1,9	+ 10,6
● Femmes de moins de 25 ans.....	10	359,1	371,7	376,6	380,1	378,8	- 0,3	+ 5,5
● Hommes de 25 à 49 ans.....	11	707,9	809,8	815,8	824,4	816,5	- 1,0	+ 15,3
● Femmes de 25 à 49 ans.....	12	850,2	930,4	940,0	952,8	961,3	+ 0,9	+ 13,1
● Hommes de 50 ans et plus.....	13	192,1	205,2	205,7	208,4	212,1	+ 1,8	+ 10,4
● Femmes de 50 ans et plus.....	14	162,2	165,7	165,1	166,6	170,6	+ 2,4	+ 5,2
Catégorie 2.....	15	195,8	216,1	222,1	225,2	225,4	+ 0,1	+ 15,1
Catégorie 3.....	16	78,5	85,6	88,6	89,8	88,6	- 1,3	+ 12,9
Demandes d'emploi enregistrées au cours du mois (Données brutes).....	17	309,3	474,9	427,7	336,8	326,3	- 3,1	+ 5,5
Valeur C.V.S.....	18	348,7	350,1	334,3	358,7	349,0	- 2,7	+ 0,1
Demandes sorties (Données brutes).....	19	288,4	408,8	396,4	334,4	307,4	- 8,1	+ 6,6
Valeur C.V.S.....	20	362,1	339,1	311,9	333,7	366,2	+ 9,7	+ 1,1
Demandeurs d'emploi indemnisés.....	21	1 870,0(e)	2 075,8(e)	2 125,2(e)	2 163,0(e)
Demandeurs d'emploi en activité réduite (en %).....	22	5,9	7,6	8,1	7,4
OFFRES D'EMPLOI								
Offres d'emploi en fin de mois (catégorie 1).....	23	60,9	65,6	58,8	55,7	52,4	- 5,9	- 14,0
Valeur C.V.S.....	24	68,5	61,4	59,7	60,3	58,9	- 2,3	- 14,0
Offres d'emploi enregistrées au cours du mois :								
● Catégorie 1.....	25	32,4	53,0	48,9	41,3	37,3	- 9,7	+ 15,1
● Catégorie 1 - Valeur C.V.S.....	26	41,8	44,9	43,2	49,0	45,6	- 6,9	+ 9,1
● Catégorie 2.....	27	7,0	14,0	11,1	8,9	7,8	- 12,4	+ 11,4
● Catégorie 3.....	28	20,8	42,9	49,4	24,2	21,0	- 13,2	+ 1,0
Offres d'emploi placées au cours du mois (catégories 1+ 2 + 3).....	29	41,3	68,0	79,1	50,6	47,4	- 6,3	+ 14,8
dont : catégorie 1.....	30	19,8	29,1	31,2	26,2	25,0	- 4,6	+ 26,3

Lignes 7 à 20 et 23 à 29 : Offres et demandes d'emploi de catégories 1 à 3 déposées à l'Agence Nationale pour l'Emploi : à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2), à durée déterminée (catégorie 3).

Lignes 8 à 14, 24 et 26 : Nouvelles corrections des variations saisonnières adoptées en janvier 1991.

Lignes 18 et 20 : Corrections des variations saisonnières adoptées en janvier 1990.

Ligne 21 : Cette série résulte de l'exploitation a posteriori du Fichier National des Allocataires de l'U.N.E.D.I.C. qui fournit le nombre de personnes ayant perçu une aide au titre du dernier jour d'un mois donné. Les valeurs les plus récentes sont des estimations.

Ligne 22 : Proportion de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie 1) ayant déclaré avoir exercé une activité réduite au cours du mois.

En milliers

CHÔMAGE PARTIEL INDEMNISABLE	N° de ligne	1990		1991			Variation par rapport :	
		NOV.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Journées indemnisables..... Données brutes	31	380,7	192,8	332,8	607,4	890,4 (p)	+ 46,6	+ 133,8
Valeur C.V.S.	32	342,1	419,3	448,6	661,6	880,6 (p)	+ 33,1	+ 157,4

Ligne 32 : Correction des variations saisonnières adoptées en janvier 1987.

